

# Extrait du registre aux délibérations

## du Conseil Communal de Tandel

Séance publique du lundi 8 janvier 2024 à 15.00 heures

Date de l'annonce publique de la séance: 27 décembre 2023

Date de la convocation des conseillers : 27 décembre 2023

Présents: Gils Carole, bourgmestre;  
Schmit Frank et Roeder Marc, échevins;  
Berlo John, Bingen Claude, Da Mota Patrícia, Dinis Paulo,  
Mousel Vic et Thirifay Christophe, conseillers;  
Wampach Jean Claude, *secrétaire communal*

Absent: néant

No: 4

Objet: **approbation du règlement sur les bâtisses, les voies publiques et les sites**

Le Conseil Communal,

Vu la délibération du conseil communal de Tandel du 17 avril 2023 portant adoption du projet de la refonte complète du plan d'aménagement général (PAG) de la Commune de Tandel a été approuvée par Monsieur le Ministre des Affaires intérieures en date du 12 décembre 2023, sous la référence 68C/010/2021 et arrêtée par Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable en date du 21 juin 2023, référence 77380/CS-mb;

Vu la délibération du conseil communal de Tandel du 17 avril 2023 portant approbation du projet d'aménagement particulier « quartier existant » de la commune de Tandel (PAP-QE) a été approuvée par Monsieur le Ministre des Affaires intérieures en date du 12 décembre 2023, référence 19041/68C, (refonte PAG 68C/010/2021).

Vu l'avis de la Division de l'inspection Sanitaire auprès du Ministère de la Santé du 18 octobre 2023;

Entendu les explications du collège des bourgmestre et échevins;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain;

Après en avoir délibéré conformément à la loi, *unanimentement*

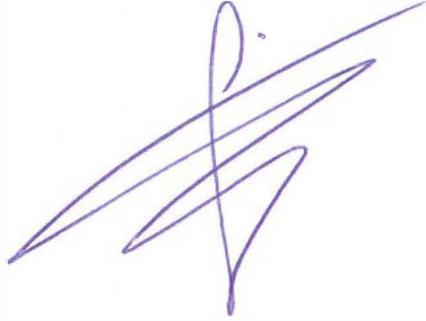
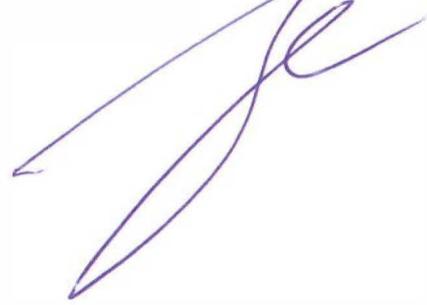
**approuve le règlement sur les bâtisses, les voies publiques et les sites de la commune de Tandel comprenant 86 pages en annexe**

soumet le règlement à l'approbation du Ministre ayant l'aménagement communal et

le développement urbain dans ses attributions.

Ainsi décidé en séance publique, date qu'en tête.

Le Conseil Communal,  
(Suivent les signatures,)  
pour extrait conforme à Bastendorf, le 10 janvier 2024  
La Bourgmestre  
Gils Carole  
Le Secrétaire  
Wampach Jean Claude

A handwritten signature in purple ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.A handwritten signature in purple ink, featuring a large, sweeping loop on the left side and a long horizontal stroke extending to the right.